

L'imparfait en voie de « prétérisation » ? Quelques éléments de réflexion

Adeline Patard

Université d'Anvers

Dans cet article nous examinons une hypothèse diachronique formulée dans deux articles récents selon laquelle l'imparfait serait en voie de devenir un prétérit aspectuellement sous-spécifié. Après avoir rappelé les arguments avancés par les auteurs, nous présentons quelques données provenant de romans de Patrick Modiano allant également dans le sens d'une prétérisation de l'imparfait. Nous cherchons ensuite à préciser le processus de grammaticalisation qui sous-tend ce changement sémantique et à interroger plus avant l'aboutissement de cette évolution.

1. Une prétérisation de l'IMP ?

1.1. Hypothèse diachronique

Dans deux articles sur la « narrativité » de l'imparfait (Vetters et De Mulder 2003 et Caudal et Vetters 2005), Vetters et ses collaborateurs suggèrent que l'emploi narratif de ce tiroir pourrait être le signe d'une évolution en cours touchant à la place de l'imparfait et du passé simple (désormais IMP et PS) dans le système verbal français. Les auteurs réinterprètent ainsi le schéma du changement diachronique proposé par Dik (1989 : 42) à l'aune du couple IMP/PS:

	marqué	non marqué	désuet
stade 1	IMP	PS	—
stade 2	—	IMP	(PS)
stade 3	E3	IMP	—

Tableau 1: L'évolution diachronique du couple IMP/PS

(adapté de Vetters & De Mulder 2003)

Le schéma diachronique proposé comporte trois stades. Au stade 1, le PS est le membre extensif du couple et l'IMP le membre marqué, ce qui correspond, selon les auteurs, à la situation du français au XI^{ème} siècle. En effet, jusqu'au 13^{ème} siècle, le PS pouvait apparaître dans des contextes « descriptifs » (cf. Bonnard et Régnier 1997 : 133), c'est-à-dire à valeur imparfaite, là où le français moderne emploierait aujourd'hui un IMP. L'IMP aurait eu quant à lui peu ou prou les mêmes emplois qu'aujourd'hui, mais aurait été d'un usage beaucoup moins fréquent.

Au stade 2, le PS devient désuet et l'IMP devient la forme non marquée (pour l'aspect). Celui-ci fonctionne alors comme « un prétérit aspectuellement sous-spécifié » à l'instar des prétérits des langues germaniques.

Au stade 3, le PS a complètement disparu, l'IMP est toujours la forme non marquée pour exprimer le passé, mais une nouvelle forme (E3) marquant l'aspect sécant apparaît. Vetters et De Mulder évoquent les périphrases aspectuelles *être en train de* et *être occupé à* comme de possibles candidats après grammaticalisation (2003 : 691).

À la question : « où en est le français actuel ? », les auteurs répondent qu'il se situe quelque part entre les stades 1 et 2 de cette évolution :

[...] le passé simple n'est pas (encore) complètement désuet (à l'écrit au moins) ; l'imparfait pas (encore) tout à fait non marqué pour l'aspect. (Vetters et De Mulder 2003 : 691)

Concernant le premier fait, à savoir le recul du PS en français contemporain, les auteurs rappellent qu'il a été documenté par une abondante littérature. Sans entrer dans les détails, nous retiendrons que le recul du PS en français contemporain se traduit au moins de deux manières :

- D'une part, le PS a depuis longtemps perdu son usage dans les emplois à valeur imparfaite évoqués précédemment, où il a été remplacé par l'IMP (cf. Bonnard et Régnier 1997);
- D'autre part, le PS a perdu du terrain dans son usage oral spontané comme dans les narrations à l'écrit, au profit d'autres tiroirs : passé composé, présent de narration, IMP et plus-que-parfait¹.

Quant au second fait évoqué, la prétérisation de l'IMP, elle pourrait, selon les auteurs, se manifester par son emploi en contexte narratif illustré en (1) :

¹ Pour plus de détails, voir Meillet 1948, Van Vliet 1983, Engel 1998 ou Labeau 2009.

- (1) Pour la première fois de sa vie, il ne s'ennuya pas au théâtre et il passa sa nuit avec des filles. Six mois plus tard, il *se remariait*. (Maupassant, *Les bijoux*)

Ce deuxième aspect sera développé plus avant dans les deux prochaines sections.

1.2. L'IMP narratif : une prétérisation de l'IMP ?

Pour Vetters et ses collaborateurs, l'usage de l'IMP en contexte narratif (ou *IMP narratif*) correspond à un type d'emploi où l'IMP empiète sur le domaine du PS. Ils soulignent ainsi deux caractéristiques de cet usage typiquement associées au PS et *a priori* difficilement compatibles avec l'aspect imperfectif : l'interprétation globale ou perfective du procès et l'avancée du temps associée à l'IMP.

Les auteurs notent ainsi que le déroulement du procès est envisagé dans sa globalité, comme ayant débuté et atteint son terme. La représentation du procès est par conséquent perfective ou globale (2), cette perfectivité est parfois explicitée à l'aide d'un circonstant de durée (3) :

- (2) Quelques instants plus tard, Maigret *descendait* l'escalier, *traversait* le salon aux meubles disparates, *gagnait* la terrasse ruisselante des rayons chauds du soleil. (Simenon, *La nuit du carrefour* < Vetters & De Mulder 2003 : 688)
- (3) Dès lors, l'apache et sa maîtresse *demeuraient* PENDANT PRES DE VINGT MINUTES aux écoutes, les oreilles collées à la cloison (Allain, *Le train perdu* < Gosselin 1999 : 23)

Il semblerait donc que l'IMP narratif constitue un développement de l'emploi de l'IMP en contexte perfectif. Remarquons que cette représentation perfective (ou « incidente ») du procès est le trait définitoire que choisit justement Bres (2005) pour définir le contexte narratif qui caractérise cet usage de l'IMP.

Vetters et ses collaborateurs remarquent ensuite que le procès exprimé par le verbe à l'IMP fait généralement progresser le récit, ou, en termes reichenbachiens, il est associé à un déplacement du point de référence². Ainsi, dans l'exemple (2) cité précédemment, les trois procès à l'IMP sont en relation de succession temporelle : [*descendait* < *traversait* < *gagnait*]. Or, on sait depuis longtemps, notamment à la suite de l'article de Kamp et Rohrer (1983)³, que, contrairement au PS, l'IMP a normalement des difficultés à exprimer la

² L'avancée du temps n'est cependant pas obligatoire dans l'emploi narratif de l'IMP (cf. Bres 2005, chapitre 7).

³ Voir aussi Molendijk 1990, Moeschler 1998, de Saussure 2003.

progression temporelle. Son aptitude à faire avancer le temps en contexte narratif pourrait donc être un signe d'un changement sémantique en cours.

Au vu de ces faits, Veters et ses collaborateurs interrogent la valeur aspectuelle de l'IMP en contexte narratif : est-il devenu un prétérit sous-spécifié aspectuellement ou est-il toujours imperfectif ? Ils penchent alors pour la seconde solution.

1.3. L'IMP narratif est toujours imperfectif

En simplifiant, les auteurs avancent deux principaux arguments.

a. Ils observent d'abord que l'IMP narratif permet d'opérer une « ellipse aspectuelle » : il donne une représentation partielle du procès que le contexte (linguistique et/ou non linguistique) supplée en impliquant la réalisation de celui-ci jusqu'à son terme. Autrement dit l'aspect imperfectif n'est pas en soi contradictoire avec le contexte perfectif : il offre seulement une représentation elliptique du procès, c'est donc le contexte qui prend en charge l'interprétation « narrative » (c'est-à-dire perfective) du procès.

Ainsi, dans l'exemple (2) cité précédemment, le syntagme verbal *traverser le salon* permet d'inférer que le procès précédent *descendre les escaliers* a bien atteint sa borne finale ; de même, le syntagme verbal suivant *gagner la terrasse* permet d'inférer que l'acte de *traverser le salon* s'est bien réalisé.

b. Ensuite, les auteurs soulignent que l'IMP ne peut pas, sans l'aide du contexte, suggérer à lui seul la progression temporelle, même dans son emploi narratif. Ainsi, dans l'exemple (1) repris sous (4), l'IMP devient étrange si l'on supprime le circonstant de postériorité *six mois plus tard*, alors que le PS reste parfaitement possible (4') :

(4) Pour la première fois de sa vie, il ne s'ennuya pas au théâtre et il passa sa nuit avec des filles. SIX MOIS PLUS TARD, il *se remariait*. (Maupassant, *Les bijoux*)

(4') Pour la première fois de sa vie, il ne s'ennuya pas au théâtre et il passa sa nuit avec des filles. Il **se remariait / se maria*.

Les auteurs précisent leur propos en reprenant une observation de Landeweerd (1998 : 186). Selon l'auteure, l'IMP n'est pas en soi incompatible avec une succession immédiate implicite (cf. l'exemple en (2)), mais il ne peut signifier à lui seul la progression temporelle avec un « trou temporel », c'est-à-dire avec un saut dans le temps. Autrement dit, l'IMP ne peut pas être séparé temporellement de son antécédent. Landeweerd illustre sa thèse à l'aide de l'exemple (5) où l'IMP semble inadéquat car, selon l'auteure (1998 : 185-186), il s'est

nécessairement écoulé un laps de temps entre le procès dénoté par *empestait* et son antécédent temporel, le procès précédent *monta* :

- (5) Le mannequin monta dans la voiture. Son parfum *?empestait* la voiture.
(Landeweerd 1998)

Par opposition, le PS admet sans difficulté une progression avec des « trous temporels » :

- (5') Le mannequin monta dans la voiture. Son parfum *empesta* la voiture.
(Vetters et De Mulder 2003 : 698)

En conclusion, l'IMP narratif correspond à une extension des emplois de l'IMP à des contextes perfectifs qui sont généralement associés à des PS. Cependant, l'IMP reste imperfectif dans cet emploi: il offre une représentation elliptique du procès qui est complétée par le contexte. Enfin, l'IMP ne peut pas se substituer au PS dans tous les contextes avec progression temporelle, mais requiert un adjuvant contextuel dans le cas d'une ellipse temporelle. Il semble donc que l'étape 2 évoquée précédemment, à savoir une prétérisation de l'IMP, ne soit pas encore atteinte.

2. IMP et ellipse temporelle chez Modiano

Cette seconde partie est consacrée à un usage stylistique de l'IMP prégnant chez un romancier contemporain comme Patrick Modiano⁴ et qui semble abonder dans le sens d'une extension de l'emploi de l'IMP à des usages non strictement imperfectifs. Dans cet usage, l'IMP est associé à une ellipse temporelle, comme l'illustre les exemples (6) et (7):

⁴ Cet usage stylistique a été observé dans trois romans de Modiano (*Rue des boutiques obscures*, *Une jeunesse* et *Quartier perdu*). Il est loin d'être exclu que ce type d'usage soit présent chez d'autres auteurs et dans d'autres genres discursifs.

6 Adeline Patard

- (6) - Allô... - Qui est à l'appareil ? C'était une voix d'homme, nerveuse. - Une... amie de M. Bellune. - Attendez... ne quittez pas, je vous en prie... L'homme parlait avec quelqu'un, elle entendait un murmure de voix. - Allô!... Je suis bien au domicile de Georges Bellune ? Une voix plus feutrée que la première. Elle raccrocha. Elle *longeait* les jardins du Trocadéro. Chaque soir, elle suivait le même chemin, et cela depuis deux mois. Les jardins. Le quai. L'arche du pont de Bir-Hakeim. (Modiano, *Une jeunesse*)
- (7) Il restait là appuyé, contre le parapet du pont.
- Vous ne voulez vraiment pas que nous avancions ?
- Vous avez connu Gay ? Vous l'avez rencontrée ? [...]
Je lui ai pris le bras, car nous ne pouvions pas rester sur le pont. Nous *suivions* le quai de Passy.
- Vous l'avez revue en France ? lui demandai-je.
(Modiano, *Rue des boutiques obscures*)

2.1. Caractérisation

Cet usage se caractérise sommairement par les traits suivants :

- (i) le procès exprimé par le verbe à l'IMP est postérieur au procès dénoté par le verbe précédent, (cf. [*raccrocha* < *longeait*] dans l'exemple (6) et [*ai pris* < *suivions*] dans l'exemple (7));
- (ii) le procès à l'IMP introduit une ellipse temporelle dans la narration, qui n'est pas marquée explicitement, mais est implicite ;
- (iii) le contexte n'est pas proprement « perfectif » : les limites du procès ne sont pas rendues saillantes dans le contexte, celui-ci n'exige donc pas une représentation globale du procès qui inclurait ses bornes. Autrement dit, ce type de contexte n'inclut : ni succession immédiate (qui rend saillantes les bornes des procès), ni circonstant indiquant la durée globale du procès, ni procès ponctuel de type achèvement (ces procès ne sont, pour ainsi dire, constitués que d'une borne). Par conséquent, cet usage de l'IMP chez Modiano ne saurait être identifié à un emploi narratif de ce temps dans la mesure où il n'impose pas une représentation globale du procès (cf. Bres 2005). On peut néanmoins convenir que cet emploi est stylistique, tout comme l'IMP narratif, et nous tâcherons plus loin d'expliquer l'effet de style produit.
- (iv) Enfin, l'IMP peut être remplacé par un PS, qui semble la forme la plus attendue dans ce contexte :

- (6') - Allô... - Qui est à l'appareil ? C'était une voix d'homme, nerveuse. - Une... amie de M. Bellune. - Attendez... ne quittez pas, je vous en prie... L'homme parlait avec quelqu'un, elle entendait un murmure de voix. -

Allô!... Je suis bien au domicile de Georges Bellune ? Une voix plus feutrée que la première. Elle raccrocha. Elle *longea* les jardins du Trocadéro. Chaque soir, elle suivait le même chemin, et cela depuis deux mois. Les jardins. Le quai. L'arche du pont de Bir-Hakeim. (Modiano, *Une jeunesse*)

L'emploi de l'IMP avec ellipse temporelle semble donc correspondre à une extension de son usage au détriment du PS, et peut être interprété, selon l'hypothèse diachronique de Vetters et de ses collaborateurs, comme un signe avant-coureur d'une prétérisation.

2.2. Une prétérisation de l'IMP ?

Le principal argument en faveur d'une prétérisation de l'IMP a trait à l'ellipse temporelle qui caractérise cet emploi. Comme nous l'avons vu (*supra* 1.3), l'ellipse temporelle est possible avec une forme perfective comme le PS, mais peu compatible avec la représentation imperfective donnée par l'IMP. Ce type d'emploi semble donc *a priori* réservé au PS.

L'incompatibilité de l'IMP avec l'ellipse temporelle semble découler du fonctionnement « anaphorique » de ce tiroir. En effet, un certain nombre d'auteurs⁵ ont montré que l'IMP est référentiellement peu autonome et nécessite en conséquence de se rattacher à un repère temporel. Celui-ci peut être donné soit par un procès antérieur (qui, sur le plan référentiel, le précède immédiatement (cf. exemple (2)) ou lui est simultané), soit par un circonstant (cf. exemple (1/4)). L'anaphoricité de l'IMP explique ainsi l'impossibilité (présumée) d'avoir un « trou » entre le procès à l'IMP et son antécédent temporel (cf. Landeweerd 1998 cité *supra*).

Le caractère anaphorique de l'IMP est dérivable à partir de son imperfectivité⁶. En effet, comme il ne représente qu'une partie du procès et non sa globalité (l'IMP ne précise pas quand débute le procès ni quand il finit), il ne permet qu'une localisation imprécise et flottante de la situation dénotée. Partant, l'IMP nécessite un ancrage donné par le contexte pour pouvoir situer avec suffisamment de précision (sur le plan communicationnel) la référence temporelle du procès.

Or, dans l'emploi étudié, aucun élément contextuel ne fournit l'ancrage temporel nécessaire à la référence du procès. L'IMP devrait donc être inadéquat dans ce contexte, à moins de supposer un affaiblissement de sa valeur imperfective et de sa tendance anaphorique.

⁵ Voir entre autres Tasmowski-De Ryck 1985, Berthonneau et Kleiber 1993, Molendijk 1996.

⁶ Nous renvoyons à Gosselin 1996 et Bres 2010 pour un exposé plus détaillé de cette hypothèse.

Selon cette hypothèse, l'IMP évoluerait vers une forme prétéritale aspectuellement neutre. Il deviendrait donc compatible, à l'image des prétérits des langues germaniques, avec l'inférence d'une ellipse temporelle comme l'atteste l'emploi du prétérit dans la traduction anglaise de (8a) :

(8) a. Il a esquissé le geste de chercher dans sa poche des pièces de monnaie mais je l'ai retenu.

- Je vous en prie...

- Merci. Vous me rapportez *Le Hérisson*. Encore merci, hein...

J'ai erré longtemps avant de découvrir un marchand de journaux avenue de Versailles. *Le Hérisson* était une publication dont le papier avait une teinte d'un vert crèmeux.

Il le *lisait* en fronçant les sourcils et en tournant les pages après s'être mouillé l'index d'un coup de langue. Et moi je regardais ce gros blond aux yeux bleus et à la peau blanche lire son journal vert. (Modiano, *Rue des boutiques obscures*)

b. He started searching in his pocket for the change, but I stopped him.

'Don't worry ...'

'Thanks. Get me *Le Hérisson*. Thanks again ...'

I wandered about for a quite a while before finding a newsagent in the Avenue de Versailles. *Le Hérisson* was printed on a creamy green paper.

He *read*, knitting his brows and turning over the pages after moistening his index finger with his tongue. And I contemplated this fat, blond, blue-eyed man, with white skin, reading his green paper. (Traduction, *Missing Person*)

Ici, le prétérit *read* autorise une lecture perfective du procès (celui-ci est envisagé depuis sa borne initiale), et l'interprétation d'une progression temporelle par rapport au procès précédent.

En bref, l'inférence d'une ellipse temporelle est peu compatible avec l'aspect imperfectif et s'accorde plus avec une valeur aspectuelle perfective ou sous-spécifiée. Il semblerait donc que le caractère imperfectif (et anaphorique) de l'IMP se soit affaibli dans cet emploi.

2.3. L'IMP reste (néanmoins) imperfectif

Pourtant, il n'en est rien. En effet, certains éléments laissent à penser que l'IMP est toujours imperfectif dans cet usage.

D'abord, comme nous l'avons noté précédemment (*supra* 2.1), le contexte

n'est pas en soi demandeur de perfectivité et ne requiert pas la prise en compte des limites du procès. L'imperfectivité de l'IMP n'est donc pas sémantiquement incompatible avec le contexte.

Ensuite, l'IMP produit un effet stylistique : il n'est pas contextuellement la forme attendue, mais semble se substituer à un PS qui paraît, en comparaison, plus naturel (voir le contraste entre (6) et (6')). Cet effet de style peut être décrit en termes de coût cognitif. L'IMP est plus coûteux cognitivement que le PS, en ce qu'il demande un effort de traitement accru de la part du lecteur pour pouvoir inférer l'avancée du temps. Au contraire, le PS, qui est perfectif, permet d'interpréter plus aisément la progression du temps et l'ellipse temporelle⁷. La dissonance stylistique produite par l'IMP par rapport à l'emploi du PS semble donc indiquer que l'IMP ne s'accorde pas complètement, sur le plan sémantique, avec l'ellipse temporelle implicite, et qu'il conserve donc ici sa valeur imperfective.

Remarquons enfin que, dans certains exemples, l'emploi de l'IMP souligne l'interprétation de l'ellipse temporelle, alors que le PS tend à l'effacer. Soit :

- (9) Louis l'accompagna, quand même jusqu'à la sortie de la brasserie, la mallette à la main.
- Et ne vous faites pas repérer dans le car de Genève... Ça sera facile... Vous avez l'air si gentil, mon cher Louis... Je me demande si, à votre âge, j'avais cet air-là... Qu'en pensez-vous ?
- Je ne sais pas, dit Louis.
Il *traversait* (*l traversa*) la chaussée vers le gare du Nord et agitait le bras, sans se retourner. Ce mouvement lent et vague du bras surprit Louis et demeura dans son souvenir comme un geste de bénédiction.
(Modiano, *Une jeunesse*)

L'IMP *traversait* donne ici une représentation non bornée du procès (le début du procès n'est pas pris en compte), de fait il implique qu'un laps de temps supplémentaire s'est écoulé entre le moment topique dont il est question dans l'énoncé et le procès précédent *dit*. L'IMP accentue de cette façon l'effet d'ellipse induit par le contexte, contrairement au PS qui représente l'événement *traverser* depuis sa borne initiale. Ainsi, loin d'être totalement incompatible avec une ellipse temporelle, l'IMP peut parfois contribuer à la marquer davantage, grâce à la représentation elliptique qu'il donne du procès.

⁷ C'est pourquoi le PS est associé, dans les approches du type SDRT, à la relation rhétorique de *narration* (cf. Lascarides et Asher 1993, Bras *et al.* 2003, Borillo *et al.* 2004).

En conclusion, l'IMP d'ellipse temporelle observé chez Modiano constitue un exemple supplémentaire, bien que plus limité, au fait que l'usage de l'IMP se soit aujourd'hui étendu à des contextes normalement réservés au PS. Néanmoins, il est apparu que l'IMP n'était pas encore devenu une forme aspectuellement sous-spécifiée dans cet emploi. Ceci corrobore la situation du français entre les phases 1 et 2 du changement diachronique suggéré par Vetters et ses collaborateurs : l'IMP tend bien à empiéter sur le domaine du PS, mais il n'a pas encore, à ce stade, un prétérit.

3. Processus et aboutissement de la prétérisation de l'IMP

L'objectif de cette troisième section est d'approfondir l'hypothèse diachronique présentée en section 1 en cherchant à préciser le processus de grammaticalisation sous-jacent et en interrogeant plus avant l'issue de l'évolution sémantique amorcée par l'IMP.

3.1. Contexte et grammaticalisation (Heine 2002)

Suivant le modèle de la grammaticalisation proposé par Heine (2002), nous faisons l'hypothèse que le changement linguistique qui touche une forme se traduit avant tout par une évolution des types de contexte dans lesquels ladite forme peut être employée. Ainsi, selon Heine, l'apparition d'un nouveau sens grammatical (ou *sens cible*⁸) à partir d'un sens antérieur (appelé *sens source*⁹) peut être décrit à l'aide d'un scénario en quatre étapes, où chaque stade supplémentaire correspond à un nouveau contexte d'emploi. Les quatre étapes suggérées par Heine peuvent être résumées ainsi :

I. Stade initial : la forme linguistique est associée dans tous ses emplois au sens originel, le sens source.

II. Contexte transitionnel¹⁰ : un nouveau contexte donne lieu à une inférence, de telle sorte que ce n'est plus le sens source qui apparaît au premier plan, mais la nouvelle interprétation inférée, le sens cible.

III. Contexte de passage¹¹ : il se développe un second type de contexte qui est incompatible ou en conflit avec certains traits du sens source. Le sens initial est alors relégué à l'arrière-plan, voire effacé, et seul le sens cible reste perceptible.

⁸ Traduction de « target meaning ».

⁹ Traduction de « source meaning ».

¹⁰ Traduction de « bridging context » proposée par Marchello-Nizia 2006.

¹¹ Traduction de « switch context » proposée par Marchello-Nizia 2006.

IV. Conventionnalisation : le nouveau sens ne requiert plus les conditions contextuelles qui l'ont originellement engendré et s'étend à de nouveaux contextes.

Remarquons que, selon Heine (2002), ces quatre contextes peuvent coexister en synchronie et renvoyer aux différents types d'emploi d'une forme donnée.

3.2. *Traitement des IMPs narratif et d'ellipse temporelle*

En revenant maintenant à l'hypothèse d'une prétérisation de l'IMP, on peut se demander à quel stade d'évolution en est ce temps, ou, en d'autres termes, à quelle *type de contexte* correspondent les IMPs narratif et d'ellipse temporelle.

Ainsi, si l'on applique le modèle de Heine (2002) à l'IMP, le sens source (originel) correspond à celui d'un passé imparfait, et le sens cible à celui d'un passé aspectuellement sous-spécifié, c'est-à-dire d'un prétérit. Les différents contextes d'emplois de l'IMP peuvent alors être analysés comme suit:

I. Stade initial : Le premier stade renvoie aux emplois où la valeur imparfaite de l'IMP est au premier plan. Il s'agit donc de son usage standard « descriptif » ou « d'arrière-plan » (cf. Patard 2007).

II. Contexte transitionnel : On peut considérer que les emplois narratif et d'ellipse temporelle constituent des contextes transitionnels. En effet, dans ces deux usages, l'imparfaite de l'IMP offre une représentation elliptique et incomplète du procès par rapport au sens communiqué (en choisissant l'IMP au lieu du PS, le locuteur choisit d'en dire moins que ce qu'il a à dire). Le destinataire est alors amené à faire les inférences suivantes:

- Dans l'emploi narratif, il doit inférer que l'événement décrit par le procès s'est bien réalisé jusqu'à son terme ;
- Dans l'emploi avec ellipse temporelle, il doit inférer que le procès à l'IMP a débuté après le précédent procès, et donc qu'il est postérieur à ce dernier.

En conséquence, le sens imparfait n'est plus au premier plan car l'interprétation de l'énoncé à l'IMP n'est plus imparfaite, mais parfaite. C'est le contexte (linguistique ou extra-linguistique) qui permet d'inférer les bornes du procès.

III. et IV. Contexte de passage et conventionnalisation : Il semblerait que ces stades ne soient pas encore atteints. En effet, il n'existe à notre connaissance aucun contexte qui soit sémantiquement en conflit avec le sens source, c'est-à-dire avec l'imparfaite de l'IMP. L'aspect imparfait n'a donc pas encore été neutralisé et le nouveau sens prétérit ne s'est pas encore conventionnalisé.

On peut conclure que la prétérisation de l'IMP est finalement peu avancée d'après le modèle de Heine. Le français actuel n'en est qu'au stade 2 des

contextes transitionnels qui se caractérisent par la coexistence du sens source (l'aspect imperfectif) et du sens cible (l'aspect sous-spécifié qui donne lieu à une interprétation bornée). Le saut qualitatif qui s'opère dans les contextes de passage à travers l'effacement du sens source n'a pas encore eu lieu.

3.3. Le rôle du PC dans la prétérisation de l'IMP

Tout changement sémantique d'une forme grammaticale induit nécessairement des réajustements dans le système où la forme en question s'insère. Concernant la prétérisation de l'IMP, la proposition de Vetters et de ses collaborateurs a traité la question sous l'angle du couple PS / IMP, mais elle a occulté le rôle joué par le passé composé (désormais PC) dans les remaniements éventuels du système que forment les temps du passé. Pourtant, l'influence du PC peut s'avérer déterminante sur l'aboutissement du changement sémantique décrit.

En effet, il est aujourd'hui bien connu que le PC, qui signifie à l'origine uniquement un accompli du présent, a acquis la capacité de renvoyer à des faits passés¹². Son usage s'est ainsi étendu à partir de l'époque classique à de nouveaux contextes, notamment narratifs, au détriment du PS¹³. En conséquence de cette évolution, l'IMP narratif se trouve aujourd'hui très souvent en alternance, non pas avec le PS, mais avec le PC, comme le montrent les exemples suivants¹⁴ :

- (10)[Brève] samedi dernier / vous le savez / l'Europe *s'élargissait* (/ *s'est élargie* / **s'élargit*) à 10 nouveaux pays / la communauté comporte désormais 25 états et a dû adapter ses structures politiques et administratives (Journal télévisé, TF1, 8 mai 2004)
- (11)l'Etat privatise France Télécom [...] cette décision était attendue mais symboliquement elle est importante [...] / en tous cas réactions négatives de la bourse ce matin / le titre France Télécom *perdait* (/ *a perdu* / **perdit*) 2,21% en fin de matinée (France info, 1er août 2004)
- (12)[Récit de la vie d'une femme afghane] Elle a fini par fuguer à Kaboul, où elle a été recueillie par une femme généreuse. Quelques mois plus tard, elle *épousait* (/ *a épousé* / *?épousa*) un jeune cousin de sa bienfaitrice dont elle était tombée amoureuse. Enciente de six mois, elle a osé révéler son passé à son second mari [...] (*Marie-Claire*, octobre 2006)

¹² Voir par exemple Luscher et Sthioul 1996, Desclès et Guentchéva 2003, Lauze 2010.

¹³ Voir entre autres De Both-Diez 1985, Caudal et Vetters 2007, Vetters 2010.

¹⁴ Voir aussi Bres 2005 et Facques 2007.

Cela semble indiquer que l'IMP et le PC sont actuellement en concurrence dans certains contextes narratifs où le PS leur cède a place¹⁵. Cette situation implique que la prétérisation de l'IMP est potentiellement entravée par l'emploi « événementiel » du PC dans la mesure où ce dernier occupe désormais en grande partie le terrain réservé aux prétérifs, à savoir la référence à des événements passés. Si l'IMP doit donc poursuivre son évolution vers une forme prétéritale, il doit s'imposer face au PC dans ce type d'emploi. Dans le cas contraire, sa prétérisation en restera au stade des inférences en contextes transitionnels (*infra* 3.2).

4. Conclusion

Nous avons cherché à approfondir dans cet article l'hypothèse diachronique d'une prétérisation de l'IMP, c'est-à-dire d'une neutralisation de sa valeur aspectuelle imperfective (cf. Vettters et De Mulder 2003 et Caudal et Vettters 2005). Ce changement sémantique se traduit en français actuel par l'extension de l'usage de l'IMP au détriment du PS, dans son emploi narratif (section 1) ainsi que dans d'autres types de contextes, comme l'emploi avec ellipse temporelle observé chez Modiano (section 2). Cette situation ne reflète qu'un stade peu avancé du changement en question qui coïncide, selon le modèle de la grammaticalisation proposé par Heine (2002), à la première étape vers l'acquisition d'un nouveau sens grammatical, l'étape des contextes transitionnels (sections 3.1 et 3.2). À ce stade, le sens originel (imperfectif) de l'IMP côtoie le nouveau sens qui se manifeste sous la forme d'inférences contextuelles bornées. Enfin, il est apparu que l'IMP dans ces contextes était en concurrence avec le PC, et que celui-ci pouvait par conséquent constituer un obstacle potentiel à l'évolution de la valeur aspectuelle de l'IMP.

Références

- Berthonneau, A.-M. et Kleiber, G. (1993) 'Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait un temps anaphorique méronomique'. *Langages* 112, 55-73.
- Bonnard, H. et Régnier, C. (1997) *Petite grammaire de l'ancien français*. Paris, Magnard.
- Borillo, A. *et al.* (2004) 'Tense, Connectives and Discourse Structure'. In F. Corblin et H. de Swart, édés, *Handbook of French Semantics*. Stanford, CSLI Publications.
- Bras, M., Le Draoulec, A. et Vieu, L. (2003) 'Connecteurs et temps verbaux dans l'interprétation temporelle du discours'. *Cahiers Chronos* 11, 71-97.

¹⁵ Voir aussi Labeau 2004 et 2009.

- Bres, J. (2005) *L'imparfait narratif*, Paris : CNRS-éditions.
- Bres, J. (2010) 'De l'interaction avant toute chose... Temps verbaux et relation de progression narrative'. *Cahiers Chronos* 21, 45-64.
- Caudal, P. et Veters, C. (2007) 'Passé composé et passé simple : Sémantique diachronique et formelle'. *Cahiers Chronos* 16, 121-151.
- De Both-Diez, A.-M. (1985) 'L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel'. *Langue française* 67, 5-22.
- Desclès, J.-P. et Guentchéva, S. (2003) 'Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration contextuelle'. *Langue française* 138, 48-60.
- De Saussure L. (2003) *Temps et pertinence*. Bruxelles : Duculot.
- Dik, S. (1989) *The theory of Functional Grammar*. Dordrecht, Foris.
- Engel, D. (1998) 'Comblant le vide: le passé simple est-il important dans le système verbal'. *Cahiers Chronos* 3, 91-107.
- Facques, B. (2007) 'Passé composé, imparfait et présent dans les récits journalistiques'. *Cahiers Chronos* 16, 105-133.
- Gosselin, L. (1996) *Sémantique de la temporalité en français*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Heine, B. (2002) 'On the role of contexts in grammaticalization'. In I. Wischer et G. Diewald, eds, *New Reflections on Grammaticalization*. Amsterdam, John Benjamins, 83-101.
- Kamp, H. et Rohrer, C. (1983) 'Tense in texts'. In *Meaning, Use and Interpretation of Language*. Berlin, Mouton de Gruyter, 250-269.
- Labeau, E. (2004) 'Le(s) temps du compte rendu sportif francophone'. *Journal of French Language Studies* 14, 129-148.
- Labeau, E. (2009) 'Le PS, cher disparu de la rubrique nécrologique ?'. *Journal of French Language Studies* 19/1, 61-86.
- Landeweerd, R. (1998) *Discourse Semantics of Perspective and Temporal Structure*, Thèse de doctorat, Université de Groningue.
- Lascarides, A. et Asher, N. (1993) 'Temporal interpretation, discourse relations and commonsense entailment'. *Linguistics and Philosophy* 16, 437-493.
- Lauze, A. (2010) 'Pour un traitement unitaire des formes composées du mode indicatif en français'. *Cahiers Chronos* 21, 141-159.
- Luscher, J.-M. et Sthioul, B. (1996) 'Emplois et interprétation du passé composé', *Cahiers de linguistique française* 18, 187-217.
- Marchello-Nizia, C. (2006) *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- Modiano, P. (1978) *Rue des boutiques obscures*. Paris, Gallimard.
- Modiano, P. (1980) *Missing Person* (Traduit de *Rue des boutiques obscures* par D. Weissbord). Londres, Jonathan Cape Ltd.
- Modiano, P. (1981) *Une jeunesse*. Paris, Gallimard.
- Modiano, P. (1984) *Quartier Perdu*. Paris, Gallimard.
- Meillet, A. (1948) 'Sur la disparition des formes simples du prétérit', *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Honoré Champion, 149-158.

L'imparfait en voie de « prétérisation » ? 15

- Molendijk, A. (1990) *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Amsterdam, Rodopi.
- Molendijk, A. (1996) 'Anaphore et imparfait : la référence globale à des situations présupposées ou impliquées'. *Cahiers chronos* 1, 109-123.
- Moeschler, J., éds (1998) *Le temps des événements*, Paris, Kimé.
- Patard, A. (2007) *L'un et le multiple. L'imparfait de l'indicatif en français : Valeur en langue et usages en discours*. Thèse de doctorat, Université Paul-Valéry – Montpellier 3.
- Tasmowski-De Ryck, L. (1985) 'L'imparfait avec et sans rupture'. *Langue française* 67, 59-77.
- Van Vliet, E. R. (1983) 'The disappearance of the French 'passé simple': a morphological and sociolinguistic study'. *Word* 34/2, 89-113.
- Vetters, C. (2010) 'Développement et évolution des temps du passé en français : passé simple, passé composé et venir de +infinitif'. *Cahiers Chronos* 21, 277-298.
- Vetters, C. et Caudal, P. (2005) 'Que l'imparfait n'est pas (encore) un prétérit'. *Cahiers Chronos* 14, 45-77.
- Vetters, C. et De Mulder, W. (2003) 'Sur la narrativité de l'imparfait'. In *Mémoire en temps advenir. Hommage à Theo Venckeleer*. Louvain, Peeters, 687-702.